

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **Monsieur Guillaume MARÉCHAL**, **Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**, certifie que l'**avis à la population du Conseil Communautaire du 19 février 2026** a été affiché le vendredi 06 février 2026, dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet, aux portes de l'Intercommunalité, située au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis et publié sur le site internet.

Fait à Senlis, le 06 février 2026



Guillaume MARÉCHAL

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*

Le 06 février 2026

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira :
Séance du jeudi 19 février 2026 à 20h00

**Salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque -
4 ter, Avenue de Creil - 60300 Senlis**

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

01. Désignation du secrétaire de séance
02. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 20 janvier 2026
03. Compte rendu des décisions de Monsieur le Président et des délibérations du Bureau Communautaire

FINANCES

04. Méthode d'amortissement du budget annexe Eau potable
05. Méthode d'amortissement du budget annexe assainissement
06. Vote des taux de fiscalité 2026
07. Vote des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM 2026)
08. Fixation du produit de la taxe GEMAPI 2026 (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
09. Vote du budget primitif 2026 du budget principal
10. Vote du budget primitif 2026 annexe eau potable
11. Vote du budget primitif 2026 annexe assainissement
12. Vote du budget primitif 2026 annexe SPANC

QUESTIONS ECRITES / ORALES



Guillaume MARÉCHAL

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*